



Changement de poste dans la même entreprise

Par **Franck R**, le **28/04/2009** à **21:08**

Bonjour,

Je suis actuellement en CDI depuis 3 ans en tant que opérateur en reprographie numérique dans un magasin copy center à Chatillon. Je travaille sur machine et sur informatique.

Suite au rachat en Septembre 2008 de la société dans laquelle je me trouve, le nouveau gérant a muté sur un autre site, 1 des 2 opérateurs qualifiés qui géraient les clients et les commandes de reprographie.

Je me suis donc rapproché de notre dernier opérateur qualifié afin de pouvoir l'assister dans ses travaux sans néanmoins en obtenir le statut et les responsabilités.

Mi-Avril, notre dernier opérateur confirmé a quitter l'entreprise suite à une démission. Je me retrouve maintenant obligé de faire le travail des opérateurs confirmés sans n'avoir acquis aucun changement de contrat de travail, ni de prime quelque ce soit. Je dois gérer les commandes des clients par téléphone et internet, gérer les clients à notre accueil du magasin (espace libre service + commandes sur place).....Bilan je me tape des semaines de 45h, je suis même obligé de faire la fermeture le soir maintenant, on m'a donné une clé et le code de l'alarme.

Les 2 anciens opérateurs avaient le statut de cadre + voiture. Moi j'ai un coef de 170, et pas une paye de cadre, ni de voiture de fonction et mon contrat n'a été changé en rien (que du verbal, pas d'écrit).

Maintenant mon employeur me met la pression sur le chiffre d'affaire du magasin qui est en

chute libre total. Il me dit que si ça continue, il ferme la boîte et vire tout le monde.

Donc en cas de licenciement, je n'aurai gagné aucun bénéfice de mon investissement personnel puisque mon contrat est toujours celui d'un opérateur coef 170, donc ni cadre, ni grosse paye donc un petit chômage au final.